

Réf: Dossier 239457

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EBURNIE GENIE CIVIL » en abrégé « EGC »

Siège Abidjan, Plateau, ABIDJAN MARCORY GFCI
MASSARANA LOT 15 SECTION DT PARCELLE 16 , Lot 00,
Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 01 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EBURNIE GENIE CIVIL » en abrégé
« EGC »

Objet : -LE LOTISSEMENT - LA CONSTRUCTION -
L'AMENAGEMENT - ET LE GENIE CIVIL.
et en général, toute opérations commerciales ,
industrielles, financières, mobilières ou immobilière,
pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'
objet social ci-dessus ou de nature a favoriser le
développement de la société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN MARCORY GFCI
MASSARANA LOT 15 SECTION DT PARCELLE 16 , Lot 00,
Ilot 00

Dirigeant(s) Mlle AHO ADON JEANNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10022 du 08/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64962/GTCA/RC/2023 du 08/09/2023

